

Français-es, étranger-es, immigré-es, toutes et tous solidaires

6 mars 2012

Français-es, étranger-es, immigré-es Toutes et tous Solidaires

Bulletin de la commission Immigration de Solidaires- N° 1



Edito

Ce bulletin produit par la commission Immigration vise à mutualiser les informations et à donner une visibilité à notre travail collectif sur les questions d'immigration.

La résolution adoptée lors du dernier congrès national de Solidaires confirme le caractère incontournable de ces questions pour notre projet de transformation sociale. Ce bulletin doit refléter cet engagement et rendre compte de l'activité de nos organisations sur ce terrain. Il se fera l'écho des différentes initiatives locales et nationales, des mobilisations, de nos commentaires sur les dispositions gouvernementales, de publications ...

Afin d'enrichir son contenu, toutes contributions sont les bienvenues.
Pour nous écrire et envoyer vos infos : bulletinimmigration@gmail.com

Les structures de Solidaires doivent prendre en charge les migrants

Au dernier CN de Solidaires, la question de la prise en charge des migrants dans le cadre interprofessionnelle a été abordée. En effet, c'est un des engagements pris au dernier congrès et il était important d'expliquer les enjeux de cette action syndicale et de mettre en place une formation permettant à tou-te-s de la mettre en œuvre.

Accueil / permanences juridiques

Il est important d'accueillir les migrants dans les permanences juridiques. Ce sont nos camarades les plus précaires et il est possible de les aider facilement dans de nombreuses démarches pour leur accès aux droits : Aide médicale d'État (sécurité sociale), droit au compte (ouverture d'un compte en banque), demande de feuille de paye au patron et vérification de son contenu, déclaration d'impôts (cf campagne Racket), aide juridictionnelle, prud'hommes, régularisation, alphabétisation.

Les Sans-papier ont les mêmes droits que tous les travailleurs et ils subissent de nombreux abus des patrons : heures supplémentaires non payées, sous qualification, absence de feuille de paye, délai de carence non respectés pour les intérimaires, congés non payés, licenciements abusifs...

Pour l'accueil dans une permanence,

il est important de prendre le temps de faire le point sur la situation professionnelle, sociale et personnelle. Les migrants n'ont généralement qu'une seule demande : avoir leurs papiers. - Il faut veiller à être très clair : la régularisation est très difficile d'une part (voire impossible pour beaucoup) et cela prend beaucoup de temps d'autre part.

- Il faut ensuite étudier en parallèle la situation professionnelle et les éléments permettant de monter un dossier de régularisation. Le temps de réunir tous ces éléments, il faut aider la personne à comprendre sa situation et connaître tous ses droits (et l'aider dans ses démarches !).

Il faut, dans la mesure du possible, se mettre en réseau avec les collectifs, associations, syndicats, personnes qui travaillent déjà avec les sans papiers et mettre en commun les compétences de tou-te-s. Il ne s'agit pas de faire la même chose mais d'apporter un volet syndical si le reste existe déjà.

Dans ce numéro

- 1 Edito
- 1 Les structures de Solidaires doivent prendre en charge les migrants
- 2 (Suite)
- 2 17 mars
- 2 Flottille de solidarité en Méditerranée : Boats 4 people
- 3 Pétition RESF contre l'enfermement des enfants
- 3 Migration, Etat des lieux 2012
- 4 Agenda

Français-es, étranger-es, immigré-es

Toutes et tous Solidaires

Union
syndicale

Bulletin de la commission Immigration de Solidaires- N° 1



Édito

Ce bulletin produit par la commission immigration vise à mutualiser les informations et à donner une visibilité à notre travail collectif sur les questions d'immigration.

La résolution adoptée lors du dernier congrès national de Solidaires confirme le caractère incontournable de ces questions pour notre projet de transformation sociale. Ce bulletin doit refléter cet engagement et rendre compte de l'activité de nos organisations sur ce terrain. Il se fera l'écho des différentes initiatives locales et nationales, des mobilisations, de nos commentaires sur les dispositions gouvernementales, de publications ...

Afin d'enrichir son contenu, toutes contributions sont les bienvenues.

Pour nous écrire et envoyer vos infos : bulletinimmigration@gmail.com

Les structures de Solidaires doivent prendre en charge les migrants

Au dernier CN de Solidaires, la question de la prise en charge des migrants dans le cadre interprofessionnelle a été abordée. En effet, c'est un des engagements pris au dernier congrès et il était important d'expliquer les enjeux de cette action syndicale et de mettre en place une formation permettant à tou-te-s de la mettre en œuvre.

Accueil / permanences juridiques

Il est important d'accueillir les migrants dans les permanences juridiques. Ce sont nos camarades les plus précaires et il est possible de les aider facilement dans de nombreuses démarches pour leur accès aux droits : Aide médicale d'État (sécurité sociale), droit au compte (ouverture d'un compte en banque), demande de feuille de paye au patron et vérification de son contenu, déclaration d'impôts (cf campagne Racket), aide juridictionnelle, prud'hommes, régularisation, alphabétisation.

Les Sans-papier ont les mêmes droits que tous les travailleurs et ils subissent de nombreux abus des patrons : heures supplémentaires non payées, sous qualification, absence de feuille de paye, délai de carence non respectés pour les intérimaires, congés non payés, licenciements abusifs...

Pour l'accueil dans une permanence,

il est important de prendre le temps de faire le point sur la situation professionnelle, sociale et personnelle.

Les migrants n'ont généralement qu'une seule demande : avoir leurs papiers.

- Il faut veiller à être très clair : la régularisation est très difficile d'une part (voire impossible pour beaucoup) et cela prend beaucoup de temps d'autre part.

- Il faut ensuite étudier en parallèle la situation professionnelle et les éléments permettant de monter un dossier de régularisation. Le temps de réunir tous ces éléments, il faut aider la personne à comprendre sa situation et connaître tous ses droits (et l'aider dans ses démarches !).

Il faut, dans la mesure du possible, se mettre en réseau avec les collectifs, associations, syndicats, personnes qui travaillent déjà avec les sans papiers et mettre en commun les compétences de tou-te-s. Il ne s'agit pas de faire la même chose mais d'apporter un volet syndical si le reste existe déjà.

Dans ce numéro

- 1 Edito
- 1 Les structures de Solidaires doivent prendre en charge les migrants
- 2 (Suite)
- 2 17 mars
- 2 Flottille de solidarité en Méditerranée : Boats 4 people
- 3 Pétition RESF contre l'enfermement des enfants
- 3 Migration, Etat des lieux 2012
- 4 Agenda

Ce bulletin produit par la commission immigration vise à mutualiser les informations et à donner une visibilité à notre travail collectif sur les questions d'immigration.

La résolution adoptée lors du dernier congrès national de Solidaires confirme le caractère incontournable de ces questions pour notre projet de transformation sociale. Ce bulletin doit refléter cet engagement et rendre compte de l'activité de nos organisations sur ce terrain. Il se fera l'écho des différentes initiatives locales et nationales, des mobilisations, de nos commentaires sur les dispositions gouvernementales, de publications...

- Emplacement : inFORMER LES SALARIÉ-ES > Les publications > Bulletin Immigration >
- Adresse de cet article :
<https://solidaires.org/Francais-es-etranger-es-immigre-es-toutes-et-tous-solidaires-1314>